

## Crises et relance de la CEE

**Source:** CVCE. European Navigator. Etienne Deschamps.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/crises\\_et\\_relance\\_de\\_la\\_cee-fr-3fa183dc-dcea-4509-a2b5-5a724c6cd06a.html](http://www.cvce.eu/obj/crises_et_relance_de_la_cee-fr-3fa183dc-dcea-4509-a2b5-5a724c6cd06a.html)

**Date de dernière mise à jour:** 08/07/2016



## Crises et relance de la CEE

Au milieu des années soixante, la Communauté économique européenne (CEE) est secouée par de nombreuses crises dues notamment à la politique européenne du général de Gaulle. En effet, il veut réévaluer le rôle de la France dans la Communauté en limitant au maximum ses pouvoirs supranationaux et en développant au contraire la coopération intergouvernementale entre les États membres. L'échec, le 17 avril 1962, du plan Fouchet sur l'Union politique d'États et le refus par la France de la candidature britannique au Marché commun, le 14 janvier 1963, créent de nouvelles tensions avec les Cinq.

Le rapprochement franco-allemand, concrétisé par la signature du Traité de l'Élysée du 22 janvier 1963, ne peut désamorcer la crise interne de la Communauté qui atteint son paroxysme avec la crise dite "de la chaise vide" en 1965. Les représentants français ne participent plus aux activités communautaires. Leur retrait bloque le fonctionnement institutionnel de la Communauté.

La crise prend fin avec le "compromis de Luxembourg" du 29 janvier 1966 qui permet à chaque pays membre de s'opposer à une décision communautaire prise à la majorité s'il estime que ses intérêts nationaux sont gravement menacés. Les traités du 8 avril 1965, portant sur la fusion des exécutifs, et du 11 mai 1966, portant sur le règlement du financement de la Politique agricole commune (PAC) relancent la Communauté.